



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

manifestations

Question écrite n° 50137

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'attaque subie par la librairie Facta dans le neuvième arrondissement de Paris, vandalisée pour la deuxième fois en moins de trois mois. Cette librairie a été vandalisée en marge d'une manifestation d'extrême gauche autorisée par la préfecture de police. Cette manifestation entendait protester contre la montée de la droite. Il a condamné de prétendues violences lors de la dispersion de la manifestation du 26 janvier 2014 organisée par le collectif "Jour de colère" alors même qu'il n'y a eu à déplorer, lors de cette manifestation, ni voiture brûlée, ni vitrine brisée. Le saccage d'une librairie n'est pas un acte anodin. Il s'agit d'une atteinte à la culture qui rappelle les heures les plus sombres de notre histoire. Il est surpris que, si prompt à dénoncer des violences imaginaires lors de la manifestation Jour de colère du 26 janvier dernier et qu'il avait alors décidé d'arrêter sans motif plusieurs e 250 manifestants pacifiques, il n'ait toujours pas condamné les violences en marge de la manifestation d'extrême gauche du 9 février 2014 et que les forces de l'ordre n'aient procédé à aucune interpellation malgré cette attaque d'une librairie. Il lui demande d'agir contre les milices d'extrême gauche qui font régner la terreur et vandalisent régulièrement les centres-villes de Paris ou d'autres grandes villes, au lieu de s'acharner contre les manifestations pacifiques de La Manif pour Tous ou de Jour de Colère qui, en seize mois, n'ont donné lieu à aucune violence réelle puisqu'on ne dénombre ni vitrine brisée, ni voiture brûlée, ni commerce saccagé, leur seul tort étant de s'opposer à la politique du gouvernement socialiste.

Texte de la réponse

A ce jour, aucun lien direct n'est établi entre les actes de vandalisme dont a été victime la librairie parisienne Facta dans la nuit du 9 au 10 décembre 2013 et le 9 février 2014 et les manifestations d'extrême gauche qui se sont tenues à cette période dans la capitale. En effet, la librairie Facta ne s'est à aucun moment située sur l'itinéraire d'une manifestation. Le propriétaire de la librairie Facta ayant porté plainte, une enquête est en cours. Il appartiendra aux enquêteurs d'identifier les coupables et de déterminer s'il y a un lien direct entre les faits de dégradation et une manifestation de voie publique. Depuis ces faits, une attention régulière est portée par les effectifs de police à la sécurisation de cette enseigne. Enfin, contrairement à ce qui est affirmé dans la question, il est nécessaire de rappeler que de nombreuses infractions ont été relevées lors de la manifestation « Jour de Colère ». Au moment de sa dispersion, 19 policiers ont été blessés et 224 personnes ont été interpellées pour attroupement armé et violences sur agent de la force publique.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50137

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1504

Réponse publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5881